

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral Jeudi 10 octobre 2024

SALLE/ADRESSE : Salle du Minck/Calais

PARTICIPANTS : 112 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h-20h15

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Luc MARTIN CPDP
Mme Nathalie DURAND CPDP

Animateurs :

M. David PROTHAIS Animateur
Mme Shirine OMARI Animatrice
Mme Claire BOUDIER Animatrice

Intervenants :

Mme Natacha BOUCHART Maire de Calais
M. Antoine MÉNAGER EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines
M. Éric DESCHEYER France Travail Gravelines
M. Ezedine KARA Fabrique Défi
M. Jean-Claude QUATENNENS Université des métiers du nucléaire des Hauts-de-France

M. David PROTHAIS - Animateur

Mesdames et messieurs, bonsoir. Nous allons pouvoir commencer la réunion. Je vous invite à vous asseoir, à vous installer et à vous préparer à quelques mots introductifs. Bienvenue à cette seconde réunion thématique. Je vais demander votre attention dans le fond de la salle, s'il vous plaît, pour que l'on puisse s'entendre toutes et tous. Merci. Bienvenue à cette seconde réunion thématique du débat public sur le projet de nouveau réacteur nucléaire à Gravelines. Elle fait suite à une réunion d'ouverture qui a eu lieu à Gravelines même le 17 septembre et une première réunion thématique sur les besoins en énergie et les moyens de la satisfaire, hier, à Grande-Synthe. Nous sommes aujourd'hui réunis à Calais. Nous avons le plaisir et l'honneur d'être accueillis dans votre ville. Je voulais, assez naturellement, vous passer la parole pour un mot d'accueil républicain, si vous le voulez bien, Madame la Maire.

Mme Natacha BOUCHART – Maire de Calais

Bonjour à tous et à toutes. Bienvenue dans cette salle de travail. Mon cher collègue, Maire de Gravelines. Cela fait deux fois en 15 jours. On ne se quitte plus. Bienvenue. Bienvenue à toutes et tous pour pouvoir travailler et débattre sur ce projet ambitieux que nous affectionnons particulièrement et je tenais à vous le dire préalablement, qui est le bien-accueilli dans notre collectivité puisque Gravelines est plus proche de Calais que de Dunkerque, j'aime à le dire. C'est une petite pointe d'humour, mais il en faut pour détendre un peu tout ça. Nous avons donc effectivement énormément d'intérêt à pouvoir accueillir ce projet et puis d'autres qui sont tout aussi proches de Calais que de Dunkerque et qui vont pouvoir aussi participer à l'attractivité de cette belle façade littorale avec la formation, le monde universitaire, les acteurs de l'emploi qui sont présents aujourd'hui. Je tiens à saluer, permettez-moi, je ne vais pas prendre beaucoup de votre temps, mais quand même France Travail, la Fabrique Défi, les missions locales, l'ULCO et l'Université des métiers du nucléaire des Hauts-de-France, l'école d'ingénieur de l'Artois, les représentants de la direction de l'emploi du Conseil Régional, les représentants EDF, maître d'ouvrage du projet d'EPR2 de Gravelines, les représentants de RTE qui vont assurer le raccordement électrique de nos fameux réacteurs et je salue les membres consulaires, notamment la CCI littoral. Je crois avoir perçu Monsieur LELIEUR ici présent, ainsi que l'ensemble des élus. Je vous souhaite une très belle réunion de travail à toutes et à tous.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci, Madame BOUCHART. Cette réunion est organisée par l'équipe du débat. J'ai à mes côtés Luc MARTIN qui est président de l'équipe du débat et qui va intervenir tout à l'heure pour le présenter, accompagné à ses côtés de Nathalie DURAND, l'une des membres de la belle équipe qui organise cette aventure. Nathalie qui a particulièrement contribué à la préparation de cette réunion thématique, accompagnée de Jean-Raymond qui n'a pas pu assister ce soir à cette rencontre. J'en suis pour ma part l'animateur avec plusieurs personnes aussi de notre équipe, Shirine et Claire notamment qui sont dans la salle, que vous aurez l'occasion de voir tout à l'heure.

Je vais vous présenter tout d'abord le déroulé et les objectifs de cette soirée, vous l'avez compris, sous un angle thématique bien précis, celui de débattre des enjeux liés à l'emploi, à la formation et à l'insertion qui serait induite par le projet de construction d'EPR2 de Gravelines. C'est vraiment une réunion thématique. Nous sommes là pour vous apporter, pas nous, mais un certain nombre d'intervenants, la maîtrise d'ouvrage, EDF et RTE, un certain nombre de réponses à vos questions, de pouvoir réagir à vos avis et aux éventuelles recommandations que vous pourriez formuler tout au long de la soirée, sur des perspectives d'emploi et de formation en lien avec le projet.

Le déroulé est assez simple, il y a une introduction que nous avons commencée. Nous allons bientôt passer la parole à l'équipe du débat pour présenter le débat public et revenir un petit peu sur son état d'avancement. Nous aurons une présentation par EDF des besoins de recrutement du projet d'EPR2 à Gravelines pour partager un certain nombre de données importantes par rapport à ce projet. Nous aurons une table ronde avec trois intervenants qui ne pourront nous présenter la filière nucléaire dans les Hauts-de-France, aborder les questions de l'insertion professionnelle et de l'industrie du nucléaire et faire l'état des lieux de la formation. Là aussi, en quelques minutes, et nous remercions les intervenants pour la concision dont ils vont devoir faire preuve, que l'on partage toutes et tous un certain nombre d'éléments clés sur ces sujets.

À l'issue de cette table ronde, il y aura un temps de travail en groupe sans grandes surprises puisque vous avez pu voir les tables numérotées avec des thèmes à vos différentes tables, pour que vous puissiez échanger sur l'ensemble de ces sujets, autour de quatre sujets que j'aurai l'occasion de vous présenter un petit peu plus tard. Ce sera l'occasion de recueillir les questions, avis et recommandations

de l'ensemble des participants à cette réunion ce soir. Nous prendrons ensuite un temps pour restituer et partager en plénière, l'ensemble de vos questions, avis et propositions, un échange avec les intervenants et avec toutes et tous ensemble pour partager ce qui a été dit à vos différentes tables avant un mot de conclusion. L'idée est de tenir à peu près en deux heures. Nous sommes partis à 18h10, nous allons essayer de finir à 20h10. Si jamais vous souhaitez prolonger, nous prolongerons éventuellement d'un petit quart d'heure, mais nous essayerons de ne pas dépasser. L'idée de la commission est de proposer des temps relativement courts, mais denses pour aborder toutes les thématiques que le débat couvre.

Quelques règles du jeu que je vous invite à suivre à la fois en plénière, mais aussi autour de votre table. Nous sommes là pour entendre des points de vue qui peuvent être très divergents sur un sujet qui n'est pas toujours simple et qui peut être clivant. On peut dire beaucoup de choses avec bienveillance et respect. Cela ne change pas le fond de vos idées et de vos propositions. Je vous propose donc que l'on s'engage collectivement à faire preuve de bienveillance les uns et les unes avec les autres. Nous sommes là pour poser des arguments, le maximum d'arguments compréhensibles pour toutes et tous. Vous ne venez pas forcément tous du secteur de l'emploi, de la formation ou de l'insertion. Il est important qu'à table, vous puissiez expliciter les acronymes et les notions importantes. C'est important pour que le groupe puisse bien débattre et que l'on soit un petit peu concis et respectueux des temps de parole, que la parole tourne bien à table. Je sais d'avance qu'il y a des bavards et des timides. Il faut essayer de s'accorder tous pour que chacun puisse s'exprimer. Nous nous permettrons notamment d'utiliser un timer pour les temps d'intervention de la maîtrise d'ouvrages, en 7 minutes pour présenter son projet, et en 5 minutes pour les intervenants pour que vous ayez du temps d'échange entre vous. En plénière, nous éviterons de limiter les expressions à 2 minutes à la fois pour vos observations, mais aussi pour le retour des intervenants ou de la maîtrise d'ouvrage.

On vous invitera à vous présenter quand vous parlez. C'est une réunion publique d'un débat public. C'est important de savoir qui s'exprime et sachez que la réunion est filmée, qu'elle sera retranscrite intégralement et qu'un compte rendu sera également publié. Tout sera mis en ligne sur le site du débat pour ceux des celles qui ne peuvent pas y assister. Il y a donc une traçabilité forte qui est assurée. Il est important que vous notiez, sur les supports à votre disposition, toutes vos contributions puisque ce sont celles-ci que nous pourrions analyser puisque nous n'allons pas pouvoir filmer tous les groupes. Si des questions qui n'ont pas eu de réponse dans le cadre de cette réunion, nous vous rappelons qu'il y a des outils numériques tout au long du débat qui sont là, notamment une plateforme qui permet de les poser avec un engagement de la maîtrise d'ouvrage d'y répondre dans un délai court. Ce sont donc vraiment des outils complémentaires à notre temps d'échange ce soir. J'espère qu'il n'y a pas de raison de question ou d'observation à l'idée de respecter ces règles collectivement. Je pense que c'est une façon d'assurer un bon déroulement de cet atelier.

Peut-être un petit temps pour faire connaissance. Je vais lui faire un petit sondage à main levée pour savoir qui est dans la salle en fonction de vos occupations personnelles ou professionnelles. Y a-t-il des personnes qui travaillent dans le domaine de l'énergie ? Je m'attends un pas mal de mains. Oui, d'accord, très bien. Y a-t-il des gens qui représentent un syndicat professionnel ou une association de défense des salariés de manière plus générale ? Oui. Y a-t-il des sympathisants, représentants d'associations, locales, environnementales ? Y a-t-il des élus, agents de collectivité ou d'administration ? Oui. Y a-t-il des habitants de Calais ? Oui. Plus largement, dans le Dunkerquois ? Dans les Hauts-de-France ? Allez, élargissons au fur et à mesure. En France métropolitaine ? Non, j'arrête là. J'ai vu qu'il y avait pas mal de mains, à chaque fois, différentes. C'est intéressant. L'objectif du débat public est de croiser les regards et d'avoir des habitants, bien sûr. C'est un débat public, c'est avant tout pour les habitants et les habitantes, mais aussi des professionnels, des associations qui peuvent échanger sur des sujets importants et qui pourraient avoir un impact sur votre territoire.

Je vais passer la parole à Luc Martin pour une présentation du débat. Juste avant, nous avons la projection d'un petit film de présentation du débat que nous vous proposons pour présenter les modalités. Je vais inviter la Régie à bien vouloir le passer pour que vous puissiez découvrir un peu le débat public et ses modalités.

Diffusion d'un film

M. David PROTHAIS - Animateur

En image et animé, une présentation du débat. Monsieur MARTIN, peut-être des mots d'actualité sur son déroulement ?

M. Luc MARTIN - CPDP

Oui. Tout d'abord, un message bien triste que je veux partager avec vous. Nous avons appris ce matin le décès de Gilles REYNAUD qui était le président fondateur de l'association « Ma zone contrôlée ». Il était prévu que Gilles intervienne aujourd'hui au débat. Par respect pour lui et par respect pour ce qu'il représente, nous n'avons pas prévu de le remplacer. Au nom de toute l'équipe du débat public et des intervenants qui nous accompagnent, nous présentons, à la famille et à son association, nos plus sincères condoléances.

Pour le débat, puisque le débat se poursuit malgré tout, je voulais vous dire que ce débat qui a débuté le 17 septembre 2024 à Gravelines, qui va se poursuivre sur quatre mois, est donc maintenant entré dans une phase tout à fait active. Nous avons eu 370 participants à Gravelines et nous avons eu hier une réunion thématique sur les besoins en énergie qui a rassemblé 90 personnes le soir et nous avons fait travailler des lycéens l'après-midi autour des différents sujets liés à l'énergie. Pour ceux qui veulent participer plus activement, nous avons, sur la plateforme, la possibilité de poser des questions. 16 questions sont déjà en ligne et toutes ces questions auront une réponse, soit de l'État, soit du maître d'ouvrage, soit parfois de la CNDP si nous sommes concernés. Vous avez aussi, pour les associations, les corps constitués, les collectivités, la possibilité de mettre en valeur vos messages dans des cahiers d'acteurs qui sont partagés et mis en ligne. Nous avons déjà un premier cahier d'acteurs qui figure et qui est consultable sur le site internet. D'autre part, pour faire vivre ce débat, nous avons aussi activé différents réseaux sociaux et vous êtes 1 300 abonnés à suivre l'actualité de ce débat et nous vous en remercions.

Également, sur ce débat, nous avons mis en place quelque chose de tout à fait nouveau face aux controverses qui peuvent surgir sur un débat comme Monsieur PROTHAIS l'a dit, qui est parfois clivant. Nous avons mis en place une cellule de vérification des controverses techniques. Lorsque l'équipe du débat public identifie des sujets qui sont à clarifier, nous sollicitons cette équipe d'experts, de spécialistes du domaine qui essaient de clarifier ces sujets. Nous avons, suite à la réunion d'ouverture, identifié trois sujets qui ont été mis en clarification et qui sont déjà maintenant en ligne et consultables par vous.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci, Monsieur MARTIN, pour la présentation du débat et de ces modalités. Vous reviendrez en fin de réunion avec Nathalie DURAND sur les prochains temps si vous souhaitez aborder d'autres thèmes et vous rendre à d'autres événements en ligne ou en présentiel.

Nous allons passer à une séquence de présentation du projet sous l'angle du thème d'aujourd'hui, emploi, insertion, formation. J'accueille Antoine MÉNAGER qui est de la direction du programme nouveau nucléaire et en charge du débat public EPR2 à Gravelines pour une présentation, mais avant qu'il ne prenne la parole, nous avons un petit film de présentation du projet en général. Je vais inviter la régie à le projeter.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Comme nous avons vu un film qui est assez proche, je vous propose que, pour gagner du temps et le donner au débat, que nous allions directement dans le vif du sujet.

M. David PROTHAIS - Animateur

Parfait.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Il est consultable sur le site internet.

M. David PROTHAIS - Animateur

Tout à fait.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Merci. Bonjour à toutes et tous. Moi aussi, je voudrais commencer par remercier la commission d'avoir organisé cette séance du débat à Calais et Madame la Maire de nous accueillir. C'est extrêmement important pour nous, puisque vous savez, c'est un projet d'envergure nationale, mais qui doit irriguer toute la région des Hauts-de-France et nous tenons vraiment à travailler avec tous les territoires des Hauts-de-France, et particulièrement son pôle métropolitain de la Côte d'Opale. C'est pour cette raison qu'il est pour nous important d'être à Calais. J'avais prévu de dire que justement, Gravelines était à mi-chemin entre Calais et Dunkerque. Nous débattons sur les kilomètres. Je n'oublie pas que Saint-Omer et à 30 minutes de Gravelines puisque nous parlons de l'ensemble de ce territoire. Pourquoi cela ? Parce que nous voulons que ce projet profite au territoire et évidemment, que nous favorisons l'emploi

local, ce dont nous allons parler ce soir, en actionnant tous les leviers qui sont l'objet des thèmes, la formation, la reconversion. Nous avons aussi une ambition forte, je l'avais dit, dès la séance d'ouverture, d'en faire un chantier socialement responsable. C'est là où maintenant, nous avons un défi colossal devant nous, peut-être notre plus grand défi, et il faut revenir sur ce que sont nos enjeux et décrire de quelles compétences nous avons besoin.

Ce qui est important de comprendre, c'est que nous avons besoin de mobiliser toutes les compétences de l'industrie et tous les métiers. Je vais vous les décrire. Aussi, ce qui est important, c'est que dans tous les niveaux de qualification, à peu près trois tiers, un tiers d'ouvriers, un tiers de techniciens, un tiers d'ingénieurs, ça, c'est important, et nous allons le voir aussi dans la chronique des métiers, ce sont des successions de métiers différents qui vont se succéder. Nous avons un enjeu très fort. C'est d'avoir ces compétences au bon moment. C'est pour cette raison qu'il faut anticiper et le travailler tous ensemble. Justement, nous allons aller voir quels sont ces métiers. Bien sûr, si le projet se décide, se poursuit et qu'il obtient des autorisations, nous aurons aussi des occasions de décrire cela. Nous allons commencer par ce que nous appelons des travaux préparatoires et également, ce sont les métiers des travaux publics qui vont être mobilisés. Vous voyez quelques photos. Là, nous allons être dans les travaux de Gravelines pour préparer la plateforme. Vous savez que nous avons renforcé les sols parce qu'ils sont sableux. Nous avons aussi élevé la plateforme à 11 mètres. Nous en avons beaucoup parlé la semaine dernière et nous pourrions y revenir, ainsi que de creuser un nouveau canal d'amenée. Ce sont donc les travaux dits préparatoires, les travaux publics à l'honneur. Ensuite, cette plateforme construite avec les autorisations suivantes, nous allons entamer la construction des bâtiments. Là, nous sommes dans les métiers du génie civil avec les ferrailleurs, coffreurs, brancheurs, les grutiers, tous les métiers du génie civil. C'est ça qui va aller jusqu'au fameux pic du chantier. On entend souvent parler des 8 000, mais vous voyez que c'est quelque chose de progressif. Ce pic va correspondre. Nous avons fini le premier réacteur en termes de bâtiments dans le génie civil et le deuxième sera encore en construction puisqu'ils auront 12 à 18 mois de décalage. Par contre, dans le premier, les corps de métiers suivants, les monteurs-mécaniciens, vont introduire les équipements, vont relier et souder tout ça. Nous passons donc dans les métiers mécaniques. Il y a à peu près 400 kilomètres de tuyaux à souder pour vous donner des ordres de grandeur. Les électriciens, même chose, vont arriver. Il y a quasiment 1 500 kilomètres de câbles à dérouler et à raccorder dans les armoires électriques. Vous voyez la succession des métiers. Je ne vous les mets pas tous, mais tous les métiers de l'industrie sont là.

Ensuite, lorsque l'installation va être montée, le début des essais, des petites bulles d'essais, puis nous allons agrandir jusqu'aux essais d'ensemble. Vous avez une photo dans la salle de commande des essais de Flamanville 3, mais c'est un peu ce qui nous attendra. Tout ça pour arriver à une mise en service, mais c'est une longue histoire devant nous, 20382039. Voilà pour illustrer un peu ces métiers. Vous voyez, c'est un formidable défi. Les leviers actionnés, ce sont ceux dont nous allons discuter ce soir. Finalement, nous avons plein d'atouts pour cela. Je vais vous dire les cinq atouts que nous avons.

Déjà, nous avons une équipe qui est déjà au travail. Je pense que beaucoup connaissent ici Stéphane VOISIN qui est ici. Son équipe se renforce. Elyne VOLTA l'a rejoint spécifiquement sur ces thématiques d'emploi-formation. Édouard LAJEAT est là-bas aussi et qui y travaille. Nous sommes donc déjà au travail, mais surtout, c'est une équipe qui n'est pas partie de zéro. C'est une équipe qui s'appuie sur toute une filière nucléaire très dynamique dans les Hauts-de-France et évidemment, tirée par la centrale nucléaire de Gravelines. Elle aussi a des besoins de compétences pour maintenir sa production. Sylvain VITET, je ne l'avais pas vu, mais vous le connaissez tous autour de ses actions, ainsi que les groupements de prestataires, le GIPNO, NUCLEI, mais tout cela fédéré. Je cherche JeanClaude QUATENNENS, l'Université des métiers du nucléaire pour les Hauts-de-France qui va intervenir. Voilà le catalyseur de tout cela.

Ce qui est clé, vous le voyez, en citant cela, la clé de réussite va être le travail collectif. Finalement, lorsque je vois le monde que nous sommes dans cette séance de débats, je suis confiant. La clé de la réussite va être vraiment le travail ensemble. Pourquoi ? Parce qu'évidemment, il faut avoir une vision intégrée de ces enjeux, à la fois pour le projet EPR2, mais par rapport à tous les projets du territoire. Ce travail est en cours puisque nous entendons parler de concurrence. Moi, je pense qu'il faut plutôt jouer les complémentarités. Par contre, il faut le regarder de très près. C'est donc le travail de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à la maille régionale de ces projets. Vous savez que ce travail a été fait. En tout cas, EDF a donné ces données pour le futur chantier. C'était agrégé par la CCI, remonté à la région et au service de l'État, à la DREETS. Ce travail précis est engagé.

Autre point, je vous l'ai dit, pour avoir un chantier socialement responsable, évidemment, nous avons des outils dont nous allons pouvoir débattre dans les tables. Il y a évidemment des clauses sociales dans nos contrats. Il y a des chartes avec nos fournisseurs. Je donne au moins un exemple parce qu'il va à l'encontre d'une idée reçue très répandue. Notre chaîne de sous-traitance, on parle souvent de cascade et on imagine plein de choses, mais elle est limitée à deux niveaux. Voilà des choses très

précises et il y a plein d'autres choses à se dire sur le sujet. Cela relève plutôt des outils et je pense que cela va amener des garanties, notamment les clauses sociales pour faire venir des gens de l'insertion. Aussi, je compte beaucoup sur le dialogue social. Nous devons aussi avoir une régulation sociale de nos chantiers. Par un dialogue social que nous avons évidemment à l'intérieur d'EDF, mais là, que nous devons inventer autour des unions départementales et des unions locales qui représentent le territoire, mais aussi toutes les branches professionnelles qui vont intervenir sur le chantier. Ce travail, nous l'engageons aussi le plus tôt possible. Le cinquième atout est que nous avons, quelque part, l'histoire en train de se dérouler en Normandie, autour de Penly. Il y a un peu plus de deux ans, il y avait le débat public comme là. Aujourd'hui, d'ores et déjà, il y a des actions concrètes. Il y a Olivier DURAND que je cherche, qui est ici, qui est un peu le Stéphane VOISIN de Penly qui est avec nous et qui peut éclairer, répondre à vos questions sur des actions concrètes qui sont en train de se passer à Penly pour avoir les bonnes compétences au bon moment. Vous voyez, les premières compétences au bon moment, ce sont les travaux publics, c'est le génie civil et ils sont déjà en action sur ces sujets. J'arrive au bout du temps. Nous revenons à Gravelines. Nous comptons vraiment sur le débat public. C'est une séance importante pour nous qui doit enrichir notre projet dans les actions que nous avons ensemble. Merci à tous d'avance pour nos travaux.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci beaucoup pour votre présentation, Monsieur MÉNAGER. Si vous le voulez bien, nous allons passer à la table ronde et je vais inviter donc les intervenants à bien vouloir me rejoindre ici, à cette table. Nous avons à nos côtés Éric DESCHEYER qui est directeur de France Travail Gravelines, Ezedine KARA qui est président de la Fabrique Défi et adjoint aux solidarités de la Ville de Calais, et Monsieur Jean-Claude QUATENNENS qui est délégué régional de l'Université des métiers du nucléaire des Hauts-de-France.

L'occasion de vous signaler qu'il n'aura échappé à personne que cette table ronde est assez masculine, mais je préviens qu'il y a des travaux à table pour travailler sur l'attractivité de la filière, notamment la place des femmes et des jeunes. Je n'ai pas fait de commentaires sur l'âge, par contre. Cela fait partie des choses que vous pourrez aborder dans le cadre de cette réunion. Je vais commencer par vous, Monsieur DESCHEYER, directeur de France Travail Gravelines, pour une première question. Monsieur MÉNAGER a évoqué la filière nucléaire dans les Hauts-de-France. Quels sont les emplois actuels, vus de France Travail à Gravelines et est-ce que les profils des demandeurs d'emploi sur le territoire y répondent ?

M. Éric DESCHEYER - France Travail Gravelines

Bonjour à tous. Ce soir, nous allons parler emplois et compétences. Je vais faire un premier point sur la demande d'emploi sur les deux bassins qui entourent la centrale nucléaire de Gravelines et donc le projet EPR2. Je vais commencer par le bassin de Dunkerque. Sur Dunkerque, nous avons actuellement un peu plus de 11 200 personnes qui recherchent un emploi et qui n'ont aucune activité. 15 % sont des jeunes de moins de 25 ans. Nous avons 27 % qui ont plus de 50 ans, 54 % au niveau BEP ou moins, 20 % ont un BAC + 2 et plus. 6,7 % recherchent un emploi dans la construction, 756 personnes, et 14,8 % qui recherchent dans l'industrie. C'est important et je vais reboucler après, à la fin de mon intervention.

Si je passe sur le bassin de Calais, nous avons 7772 personnes sur le Calais qui recherchent aujourd'hui un emploi et qui n'ont aucune activité. Sur ces 7772 personnes, 16,9 % ont moins de 25 ans, 28 % qui ont plus de 50 ans, 56,6 % qui ont un niveau de formation BEP ou moins, et 16,1 % qui ont un BAC + 2 et plus. C'est important parce que je rejoins ce que disait Monsieur MÉNAGER avant. Nous allons rechercher plusieurs niveaux de qualification. Cela donne déjà une image de notre population de demandeurs d'emploi.

Nous allons enchaîner sur la filière nucléaire. La filière nucléaire, c'est la troisième filière industrielle en France. Cela reprend à peu près un peu plus de 200 000 emplois et nous estimons que dans les Hauts-de-France, il y a 13 500 personnes qui travaillent dans les métiers dans la filière du nucléaire. C'est assez difficile à évaluer parce qu'une personne peut très bien travailler à un moment donné pour la filière du nucléaire, mais son entreprise peut aussi avoir des commandes pour une filière industrielle autre. C'est donc une estimation. À cela, nous pouvons aussi ajouter des entreprises. Si je prends la centrale nucléaire de Gravelines, ce sont à peu près 400 entreprises prestataires qui gravitent autour de la centrale de Gravelines.

La filière nucléaire, c'est quoi ? Cela intègre plusieurs acteurs, la construction, l'exploitation, la maintenance, la déconstruction, la fourniture de combustibles et le retraitement et le stockage des déchets. Le top 10 des métiers recherchés dans cette filière, vous l'avez là sous les yeux. Il y en a une dizaine. La plupart, nous les connaissons, tuyauteur, soudeur, et il y en a d'autres qui sont un peu plus spécifiques, comme les automatismes de maintenance et les techniciens de radioprotection. Avec

l'EPR2, la construction de l'EPR2, il y a une nouvelle donne qui arrive et que nous ne voyons pas là. Ce sont tous les métiers de la construction, tous les métiers du BTP et tous les métiers du génie civil qui vont venir se rajouter à ça. C'est le premier défi auquel nous allons être confrontés, puisque cela fait quand même pas mal d'années que cette partie génie civil et construction n'a plus affaire dans le milieu du nucléaire. Il y a longtemps que nous n'avons pas construit une centrale et là, en l'occurrence, un EPR. Dans ces métiers que vous avez sous les yeux, nous avons aussi trois métiers en tension qui ont été identifiés, mais nous avons des tuyauteurs, nous avons des soudeurs et les techniciens de maintenance. Là-dessus aussi, nous savons faire les recrutements. Là, nous travaillons avec tous les partenaires du réseau pour l'emploi pour former et attirer dans ces domaines. Là, je vais parler spécifiquement France Travail. Nous avons aussi une méthodologie et la méthode de recrutement par simulation qui nous permet de répondre à ces métiers qui sont en tension. Nous allons aller chercher des gens qui ne sont pas du métier, mais qui ont des acuités pour travailler dans ces domaines. Une fois que nous avons détecté ces personnes, elles entrent en formation et elles travaillent ensuite chez les prestataires.

Nous avons débuté une opération, et là, je parle avec Jean-Claude QUATENNENS de l'UMN qui a démarré au mois de septembre, où nous avons recruté une dizaine de soudeurs par cette méthode. Après, sur tout ce qui est former les personnes pour le bâtiment et la construction, je suis confiant aussi sur notre capacité au sein de la région à les former. Nous avons, la région des Hauts-de-France, via son programme régional de formation, qui met les financements et qui achète des formations pour former les gens. Nous avons aussi, sur nos deux bassins, des centres de formation qui sont déjà prêts. Je connais le bassin de Calais. Nous avons des centres de formation qui sont établis depuis longtemps. Le bassin de Dunkerque, c'est pareil. Nous avons même, maintenant sur la ville de Gravelines, un futur CFA, notamment dans le bâtiment, qui va s'ouvrir. Former les gens ne va pas forcément être une problématique. La problématique première que nous allons rencontrer, c'est l'attractivité de ces personnes, les amener dans ces métiers et ensuite les former.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci pour cette intervention. Nous allons passer à Monsieur KARA pour aborder des questions sous l'angle de l'insertion. Vous présidez la Fabrique Défi et vous êtes adjoint aux solidarités à la ville de Calais. Vos deux questions sont les suivantes. Quels sont aujourd'hui les dispositifs de réinsertion professionnelle qui sont mis en place sur le territoire et selon vous est-ce que le projet de construction d'EPR2 est un levier pour favoriser le retour à l'emploi ?

M. Ezedine KARA - Fabrique Défi

Bonsoir. Bonsoir à tous. Enchanté, Ezedine KARA. Avant de répondre à votre question, je tenais quand même à vous rappeler que la Fabrique Défi est née en 2019 d'une fusion de trois structures qui est la maison de l'emploi, le PLIE et la mission locale, souhaitée par le Maire. L'idée était toute simple, avoir un guichet unique pour pouvoir répondre à la demande de l'emploi, mais pas que. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, nous sommes en mesure de pouvoir palier à tout ce qui gravite autour de l'emploi pour faciliter justement à terme l'accès à l'emploi. Nous sommes donc parfaitement dans l'insertion. Lorsque nous parlons d'insertion, je veux parler de deux projets phares chez nous. Forcément, les codes jeunesse, lorsque nous parlons d'insertion, nous parlons souvent de demandeurs d'emploi assez éloignés des codes de l'emploi pour pouvoir justement permettre à terme un emploi. Nous avons donc mis en place des codes jeunesse aujourd'hui qui permettent d'aller à la rencontre des habitants sur l'ensemble de Grand Calais Terre et Mers, l'agglomération, et qui permettent justement d'aller amorcer des freins périphériques qui peuvent permettre à ces publics de ne pas accéder à un emploi sereinement. Forcément, vous connaissez tous ce dispositif qui est le CEJ, ex-garantie jeunes, qui, aujourd'hui, est l'un des dispositifs phare porté par la Fabrique Défi où nous suivons quotidiennement 1 000 jeunes de 16 à 25 ans où nous avons un coach adapté à chaque jeune pour pouvoir permettre à ces jeunes justement une insertion vers l'emploi. Chaque année, ce sont environ 1 000 jeunes qui sortent avec des contrats. Certes, parfois des CDD et parfois, des contrats en CDI. Je me permets de le faire parce que je les vois en face, mais de saluer le travail qui est efficace sur le territoire avec Pôle Emploi notamment. Aujourd'hui, le taux de chômage sur les cinq dernières années sur le bassin du Calais est en baisse et il est intimement lié au maillage efficace qu'il y a sur le territoire. C'est important de le rappeler.

Sur la deuxième question, oui, je dirais que la construction des EPR de Gravelines aura bien évidemment un impact et une répercussion sur le bassin du Calais. Nous, aujourd'hui, nous pouvons prouver cela factuellement. Pourquoi ? Tout simplement par l'action qui a été menée avec Sylvain VITET et ses équipes de la centrale au mois de décembre dans les locaux du SAS Coluche à Calais, où nous avons essayé une journée de découverte des métiers du nucléaire et où, sur une simple journée, nous avons récupéré plus de 400 CV. Nous avons parlé de tous les métiers du nucléaire de la centrale nucléaire. Nous avons, pour la petite histoire, des demandeurs d'emploi qui n'étaient pas

diplômés. Nous avons eu des BAC + 5 à BAC + 7 sur cette journée. Aujourd'hui, nous sommes donc nous en mesure à Calais de pouvoir réussir à mobiliser et à fédérer les publics. Pour cela, il faut que nous comprenions le système. Je vais être très simple. Je vais essayer de le faire en 2 minutes 20. L'idée de Madame le Maire était d'essayer d'anticiper les besoins des entreprises, essayer de comprendre avant ce que l'entreprise a besoin et mettez-le en place. C'est pour cette raison que viendra voir le jour le 1^{er} janvier de « La Fabrique en Pratique ».

« La Fabrique en Pratique », c'est une structure où nous serons en mesure de pouvoir faire découvrir l'ensemble des métiers, notamment du nucléaire, mais pas que, dans une structure adaptée. Nous avons un partenariat efficace avec l'éducation nationale qui a été signé et où les élèves de 4^{ème} et 5^{ème} pourront venir découvrir les métiers, un peu comme une bibliothèque, où ils se rendront, sur le temps scolaire, à « La Fabrique en Pratique » pour découvrir les métiers. Pourquoi ? Faire émerger des compétences, faire découvrir des métiers, les faire sortir de leur zone, les faire sortir de leur cocon familial où, à un moment donné, ils n'en auront pas forcément la chance parce que c'est une chance de découvrir différents métiers. L'idée de « La Fabrique en Pratique » est vraiment de mettre en situation des demandeurs d'emploi, mais pas que, sur des métiers définis. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, la Fabrique Défi doit être en mesure de comprendre ce qu'attend la centrale nucléaire sur les métiers liés au nucléaire et de les rapporter aujourd'hui dans « La Fabrique en Pratique » à Calais pour pouvoir mettre en situation nos élèves, mais pas que. Je tiens à vous le dire, mais ça, je suis sûr que vous le savez tous. Aujourd'hui, les collégiens seront les futurs collaborateurs de la centrale nucléaire. Aujourd'hui, nous avons tout intérêt à nous mettre en ordre de marche et aussi réussir à faire fédérer et à faire accepter le fait que non, la centrale nucléaire ne fait pas peur et oui, ce sont des métiers attractifs. C'est cela tout l'enjeu des mois à venir. Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. La parole maintenant à JeanClaude QUATENNENS. Vous êtes délégué régional de l'Université des métiers du nucléaire des Hauts-de-France. Nous passons à la question de la formation. Deux questions également pour vous. Quelles sont les actions mises en place pour former les futurs professionnels qui pourraient travailler sur le chantier de construction des EPR et durant leur phase d'exploitation et est-ce que ces filières sont attractives auprès des jeunes et/ou des publics en phase de reconversion professionnelle ?

M. JeanClaude QUATENNENS – Université des métiers du Nucléaire des Hauts-de-France

Merci et bonsoir à tous. Déjà, deux mots. L'Université des métiers du nucléaire qui n'est en fait pas une Université, mais c'est simplement une association qui a été créée en 2021 réunissant justement l'ensemble des acteurs de la filière et avec pour objectif d'attirer, comme cela a été évoqué, formé et puis accompagner l'ensemble des entreprises du territoire au regard de leurs besoins de compétences aujourd'hui et demain, au regard des différents projets qui pourront arriver. De là, très vite, un plan d'action compétence de la filière a été mis en place et structuré en sept leviers. Le premier, c'est le renforcement de l'attractivité. Pour ce faire, comment travaillons-nous ? Tout simplement en allant dans les écoles. Nous avons évoqué des classes de 5^{ème}, de 3^{ème} ou de seconde, mais ce n'est pas uniquement aussi aller dans les classes. C'est aussi surtout aux jeunes de venir dans les entreprises et de découvrir ces métiers qui ont parfois une connotation un peu négative. Les métiers d'industrie n'attirent pas. Nous avons encore une image assez négative. Il faut donc permettre à ces jeunes de découvrir tous ces métiers. Aussi, bien évidemment, des demandeurs d'emploi et des personnes qui souhaitent faire des reconversions. Il faut donc vraiment ouvrir les entreprises et c'est vraiment un travail important sur l'attractivité.

Le deuxième, c'est élargir le sourcing et favoriser des reconversions. Surtout pour la partie « élargir le sourcing », ce sont donc des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion, mais un point important également, ce sont les travaux sur la féminisation. Nous avons un besoin important. La démographie est en baisse et nous avons besoin aussi de permettre à des dames, des demoiselles, de venir découvrir cette filière où parfois, on pense que ce n'est pas pour elle, mais si. Il faut leur faire connaître et là, des petits coups de projecteurs à des associations. J'ai vu Anne DUFOUR qui était dans la salle tout à l'heure et qui travaille également au niveau de l'association « Elles bougent ». Nous avons vraiment des opérations que l'on peut mener et puis également des responsables d'entreprises que je vois également ici qui ont, dans le cadre justement de la formation que nous avons montée pour les soudeurs et les tuyauteurs grâce à un sourcing efficace, nous avons accueilli des demoiselles, des dames en reconversion, en formation, et qui ont été embauchés. J'ai en tête l'entreprise ALTRA ENDEL. La féminisation est un enjeu majeur.

Ensuite, c'est l'orientation. Bien évidemment, pour ce faire, il faut que l'on accompagne, et vous le verrez, je le dirais sur la slide suivante tout à l'heure, sur l'importance de la coloration. Je peux revenir, juste, s'il vous plaît ? Merci beaucoup. J'y reviendrai. C'est donc adapter l'offre de formation. Ensuite, nous avons également l'alternance. C'est un enjeu majeur. Il faut continuer d'accompagner l'alternance

au niveau national et au niveau régional, bien évidemment. Je fais un petit coup de projecteur aussi, mais également grâce à la région parce que nous travaillons en étroite collaboration sur les différents champs, mais je pense aussi sur la partie alternance où nous permettons aussi, au niveau d'EDF, par exemple, d'avoir un recrutement supérieur du nombre d'alternants que nous accueillons et que nous mettons à disposition des entreprises de la filière. Voilà un petit coup de projecteur sur le volet de l'alternance. Fédérer les moyens de formation de la filière, c'est travailler tous ensemble, c'est-à-dire que nous avons aussi des possibilités de partage et de mutualisation. Je pense que là, nous avons encore des efforts à faire. Le dernier point est de renforcer les capacités d'intégration. Nous avons besoin des entreprises pour accueillir ces jeunes, accueillir ces demandeurs d'emploi que ce soit à travers des stages, que ce soit à travers des contrats d'apprentissage et ne serait-ce que déjà d'une découverte. Voilà ce plan d'action en sept leviers.

Un petit zoom sur la formation. Nous avons mis en place un passeport nucléaire. C'est une coloration que nous mettons en place et qui va du niveau CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur. Merci à tous les établissements qui contribuent à cela. Une coloration, c'est quoi ? Permettre des e-learning pour découvrir l'environnement nucléaire. Pour l'enseignement supérieur, ce sont des intervenants d'entreprises qui interviennent directement dans les cours et nous avons un partenariat sur le territoire avec cinq écoles d'ingénieurs. Voilà une opération sur la coloration et qui délivre un passeport nucléaire. Je terminerai également. Nous avons des bourses d'études. Je sais que mon temps est compté, mais sur les bourses d'études, nous avons 41 bourses d'études pour permettre à des jeunes motivés, dans les établissements scolaires et l'enseignement supérieur que nous allons tester cette année, de disposer d'une bourse d'études et ils seront accompagnés par une personne d'une entreprise du territoire. Pour ce faire, puisque mon temps est maintenant écoulé, toutes les autres informations, vous les aurez sur le site « Mon avenir dans le nucléaire » qui est un site très bien fait et qui permet aussi de découvrir des offres d'emploi et d'avoir un tas d'informations sur l'orientation. Merci à vous.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Vous m'excuserez, je n'appuyais pas et je voyais les slides dérouler. Je ne sais pas ce qu'il s'est passé. Je voyais le chrono avancer qui guidait le PowerPoint. Merci encore à vous trois pour partager ces éléments. Vous avez vu les acteurs mobilisés et concernés par le sujet. Maintenant, c'est à vous d'en débattre. Nous allons vous passer la parole à table pour les travaux en groupe où vous pourrez poser des questions, exprimer des attentes, des craintes, des propositions, faire part de votre vécu sur le territoire, de vos expériences pour nourrir le débat. Place au débat dans toutes les diversités d'opinion que vous pourriez avoir sur ce projet et sur ce sujet en particulier.

Juste pour présenter les quatre sujets que vous traitez en fonction de la table à laquelle vous êtes assises et assis, l'emploi et l'insertion sur le territoire, c'est la table numéro 1, la concurrence entre entreprise industrielle sur le territoire et les métiers en tension, cela a été mentionné, c'est la table numéro 2, les enjeux liés à la qualification des travailleurs et travailleuses, à l'attractivité des filières et à la formation, table numéro 3, et les enjeux liés à la sous-traitance et aux travailleurs détachés.

Pour vous présenter le déroulé, je vais passer la parole à Shirine qui est dans la salle, à mes côtés pour l'animation, pour vous présenter les consignes rapidement, mais vous allez voir, il n'y a rien de très compliqué.

Mme Shirine OMARI - Animatrice

Bonsoir. Petit ajustement. Effectivement, nous avons cité les numéros de table. Peut-être que d'autres numéros sont affichés donc pas de panique. En tout cas, vous êtes devant les sujets pour lesquels vous vous êtes normalement inscrits. Je vais inviter les facilitateurs et facilitatrices à rejoindre leur table pour cette deuxième séquence. Pour vous expliquer comment cela va se dérouler, il va y avoir une personne par table qui devra prendre des notes et distribuer la parole de façon équitable et équilibrée. Excusez-moi, pour que tout le monde ait les mêmes règles et que cela se passe au mieux. Sur certaines tables, il y a des facilitateurs et facilitatrices. Est-ce qu'ils peuvent lever la main pour que l'on puisse les identifier ? Ce sont justement ils et elles qui se chargeront de distribuer la parole et prendre des notes. Pour les tables où il n'y en a pas, nous vous invitons à désigner une ou un rapporteur qui prendra ce rôle. Ne vous inquiétez pas, vous avez un document juste ici, orange, qui décrit un peu les règles, le déroulé, le sujet et la question posée.

Il y a un peu de mouvement. Avant de commencer, s'il vous plaît, pour vous expliquer le déroulé, nous allons commencer par échanger collectivement. L'objectif de ce temps en groupe est d'identifier deux à trois éléments à prioriser que vous souhaiteriez faire remonter en plénière aux personnes qui viennent de vous faire une présentation et au maître d'ouvrages également et qui pourront vous apporter des éléments de réponse. L'objectif est de prioriser ces éléments et ce qui n'aura pas pu être remonté en plénière, ne vous inquiétez pas, cela fera nécessairement l'objet d'un compte rendu. Tout ce qui sera dit en sous-groupe sera retenu dans le compte rendu du débat. Je vous invite à commencer. Pour les

personnes qui n'ont pas de facilitateur ou facilitatrice, vous mettre d'accord sur une personne qui jouera ce rôle. Merci beaucoup.

M. David PROTHAIS - Animateur

J'ajoute, Shirine, que je suis à la disposition des tables qui auraient besoin d'un appui quelconque. N'hésitez pas à lever la main. Je suis à votre disposition pour aider notamment les groupes sans facilitateur. Si vous avez des questions précises qui méritent une intervention soit de la maîtrise d'ouvrages, EDF, soit des intervenants que vous avez entendus, je viens vous les chercher. N'hésitez donc pas à lever la main. Bon travail pour 40 minutes, s'il vous plaît. À tout à l'heure.

Début des ateliers en table ronde

M. David PROTHAIS - Animateur

Mesdames et messieurs, il reste quatre minutes pour choisir les trois messages clés que vous allez pouvoir partager.

Fin des ateliers en table ronde

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Dans 30 secondes, nous allons échanger tous ensemble. Je vous invite à terminer vos conversations. Allez, Messieursdames. Je vous propose que l'on partage vos échanges. Je sais que c'est frustrant de mettre un terme à vos échanges à table, mais je vais demander votre attention. Nous allons démarrer. Je vous invite à vous asseoir. Nous allons reprendre. Installezvous. S'il vous plaît. Nous allons commencer la restitution. Je vais demander votre attention. Nous avons quatre sujets à aborder ce soir. Allez, encore 10 secondes. Si vous le voulez bien, nous allons reprendre. S'il vous plaît, allez. Nous allons commencer. Nous avons quatre sujets qui étaient discutés ce soir. Je vais vous expliquer comment nous allons organiser la restitution. Je vais proposer à une table de chaque thème de bien vouloir restituer les trois questions et observations clés qui sont inscrites sur vos feuilles, une table par sujet. Certains sujets ont été traités plusieurs fois. Nous n'allons pas pouvoir faire le tour de toutes les tables, sinon, nous ne tenons absolument pas le timing de la soirée, mais comme je vous l'ai dit, tout ce qui est écrit est gravé dans la mémoire de la commission et sera mis dans le compte rendu. Une table restituera donc pour chaque thème. Nous entendrons nos intervenants réagir à vos propos et nous aurons un échange libre avec toutes les tables qui pourront débattre de ce qui va être présenté.

S'il vous plaît, un peu de silence. J'ai présenté les consignes. J'espère qu'elles ont été comprises. Par respect pour les collègues, je vais vraiment vous inviter à observer le silence, s'il vous plaît. Je vais demander aux facilitateurs de bien vouloir intervenir. Nous allons commencer par le sujet numéro 1, emploi et insertion. Est-ce qu'il y a une table volontaire pour témoigner des messages clés qui ont été débattus sur l'emploi et l'insertion ? Levez la main et on vous passe le micro. S'il n'y a pas de volontaires, je vais proposer Shirine. Monsieur, c'était le sujet que vous avez abordé ? Monsieur, vous êtes prêt ? Si vous voulez bien, Madame. Nous allons vous apporter un micro. Je vous invite à vous présenter.

Question de la salle

Bonsoir. Édouard LAJEAT. Je travaille sur le projet EPR2 pour EDF. Je vais me mettre debout. Nous avons eu pas mal d'idées à la table et nous en avons donc retenu trois, deux questions et une proposition. La première question est « Est-ce que les emplois vont bénéficier aux habitants du territoire ? », un sujet qui a été entendu notamment sur Gravelines. Une interrogation d'un cas concret, « Pour une personne souhaitant réorienter sa carrière professionnelle, vers qui peut-elle se tourner alors qu'elle est en poste ? », car en emploi, ce n'est pas toujours évident. En termes de proposition, créer un guichet unique ou un lieu tiers dont la vocation serait de recenser l'ensemble des offres d'emplois, des offres de formation et des différents métiers pour les faire connaître à la fois aux jeunes, nous sommes donc sur l'angle de la formation initiale, aux actifs, la réorientation professionnelle et aux demandeurs d'emploi. Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Très bien. Merci pour votre concision. Nous allons faire le tour des sujets, si vous le voulez bien, mais déjà plusieurs questions notées sur le sujet emploi et insertion. Sur la concurrence entre entreprise industrielle sur le territoire et métier en tension, il y avait aussi des tables qui travaillaient là-dessus.

Est-ce qu'il y a une table qui veut témoigner des questions et orientation sur le sujet ? Claire ? Un micro pour Claire, si vous le voulez bien.

Claire Boudier – Facilitatrice

Bonsoir. À notre table, nous avons pas mal échangé sur différents sujets. Nous avons à la table, pas mal de personnes qui travaillaient dans les domaines industriels dans différents secteurs et qui ont exprimé un constat et une inquiétude, c'est de voir un risque de fuite des talents des salariés qui sont formés dans les très petites ou dans les moyennes entreprises, qui sont formés dans ces entreprises et par ces entreprises et qui risquent d'être attirés par des grands groupes ou par le chantier de la centrale de Gravelines puisque l'entreprise EDF est un grand groupe qui a plus de moyens pour proposer des conditions de travail attractives et des conditions de salaires attractives, que les entreprises plus petites du territoire qui n'ont pas forcément les moyens de proposer cela. Ça nous a menés aussi à nous poser une question. Dans quelle mesure EDF sera en capacité de permettre aux PME et aux TPE du territoire de répondre aux appels d'offres et de travailler sur le projet ? Voilà les deux principaux éléments que nous avons choisis de prioriser.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Les enjeux liés à la qualification et à la formation professionnelle. C'est un sujet qui était travaillé par beaucoup de tables. Monsieur MARTIN, votre table ? Allezy.

M. Luc MARTIN - CPDP

Merci beaucoup. Le premier point qui avait été soulevé était surtout de pouvoir chiffrer précisément les besoins en emploi, un chiffre à déterminer par les entreprises qui sont retenues sur les appels d'offres. Avec le chantier de Penly notamment, on se disait qu'il y avait peut-être une mobilité des salariés qui passeraient de Penly à Gravelines. Le premier des points pour nous serait de déterminer précisément les besoins des salariés pour pouvoir déterminer aux préalables aussi les besoins de formation. Ensuite, nous avons également évoqué la coopération avec les chantiers de Penly et un chantier en Grande-Bretagne où il y a apparemment des jeunes qui se déplacent pour voir le déroulement des travaux là-bas. Le troisième point était la communication avec la population pour favoriser l'acceptabilité du chantier, notamment lié aux embauches nettes, les embauches qui vont être pérennes.

M. David PROTHAIS - Animateur

Très bien. Merci. Il y avait une dernière table, enfin des tables sur la sous-traitance et les travailleurs et travailleuses détachés. Je crois qu'elles étaient au fond. Je vois une main levée. Monsieur ? Monsieur en bleu tout au fond, c'est cela ? Un micro pour vous.

Question de la salle

Bonsoir. Je suis Monsieur PETIT. Nous, nous avons beaucoup échangé, beaucoup posé de questions, donné des avis et fait des propositions. Au bilan, nous sommes tombés d'accord sur trois points qui mériteraient d'être prioritaires, à savoir la planification des besoins dans un contexte de concurrence, de définir en deuxième point les perspectives de l'emploi sur le long terme, c'est-à-dire quid après la mise en œuvre de l'EPR ? Que se passera-t-il pour les employés ? En troisième point, l'accueil des travailleurs détachés, à savoir quelles seront leurs conditions de vie, logement et accompagnement tels que les transports ? Voilà les trois points qui ont fait synthèse de tout ce que nous avons pu échanger ce soir. Merci.

M. David PROTHAIS - Animateur

Très bien. Je pense que cela donne un panorama assez large de vos interrogations. Nous allons pouvoir poursuivre les échanges avec vous. Je vais peut-être faire réagir nos intervenants de tout à l'heure. Monsieur DESCHEYER, il y a plusieurs remarques qui touchaient bien sûr à l'emploi. Vont-ils bénéficier aux habitants ? Quelle est votre vision de ce sujet ? Vers qui se tourner si l'on veut faire une reconversion, par exemple ? Y a-t-il des propositions de créer un lieu où toutes les offres d'emploi sont consolidées ? Je retiens notamment ces points vous concernant.

M. Éric DESCHEYER - France Travail Gravelines

Je vais prendre les trois premiers points. C'est déjà pas mal. Sur la partie « Est-ce que les emplois vont profiter aux habitants du territoire ? », c'est ce que nous essayons de travailler et tous ensemble. Moi, je représente ici France Travail, mais France Travail n'est pas tout seul sur le sujet. Nous travaillons beaucoup aussi avec les acteurs locaux que sont les missions locales. Nous avons ici le directeur d'entreprendre ensemble, il y avait le président de la Fabrique Défi, il y a des représentants de la Mission locale des rives de l'Aa et de la Colme. Il est vrai que tous ensemble, nous sommes là pour mobiliser les publics de ce territoire que sont les bassins de Dunkerque et les bassins de Calais. On imagine bien aussi que cela ne va pas suffire. Nous allons travailler dans ce que nous appelons « le carré magique »

avec le bassin audomarois et le bassin de la Flandreintérieure, notamment Hazebrouck. Toutes les actions que nous mettons en œuvre et notamment sur l'attractivité de ces métiers sont destinées... Ici, vraiment, nous essayons d'être au cœur des territoires. Je sais que les missions locales vont aussi au cœur des quartiers, notamment avec les QPV. Nous sommes tous mobilisés pour que cela profite d'abord ici, sur nos deux bassins.

M. David PROTHAIS - Animateur

Pour le cas concret, vous y avez répondu ? Le cas concret qui souhaiterait faire une reconversion ?

M. Éric DESCHEYER - France Travail Gravelines

Vers qui l'on se tourne ? Il y a un organisme qui est régional chargé de cela et qui s'appelle Transitions Pro. Lorsque l'on est salarié et que l'on souhaite faire une reconversion, Transitions Pro est là pour accompagner les personnes, travailler avec la personne sur la viabilité de ce projet et si ce projet est viable, la personne peut cesser son contrat de travail et entamer une formation pour se reconverter dans le nouveau métier dans lequel elle souhaite. Deux mots à retenir, Transitions Pro. Vous tapez ça sur internet et vous aurez le site qui pourra répondre à une reconversion professionnelle d'un salarié qui est actuellement en poste. Il y avait aussi la question d'un endroit sur le territoire, si je me souviens bien, qui centralise tous les besoins. Il y a deux choses. Une première chose, c'est que l'on y travaille beaucoup actuellement, notamment avec EDF et avec ce qu'il se passe sur Penly. Nous envisageons effectivement de créer une cellule qui sera basée sur le territoire et qui pourra répondre justement avec les partenaires et le réseau pour l'emploi, qui sera chargé de centraliser tous les emplois qui seront proposés et les formations disponibles. C'est une première chose. La deuxième chose, et là, je vais passer la parole à Monsieur QUATENNENS, c'est aussi le site de « Mon avenir dans le nucléaire ». Je te laisse prendre la parole là-dessus, JeanClaude.

M. Jean-Claude QUATENNENS - Université des métiers du nucléaire des Hauts-de-France

Sur cette partielà, en effet, vous avez la petite plaquette « Mon avenir dans le nucléaire ». Sur ce site, au premier trimestre, nous avons déjà des offres d'emplois qui sont sur le site et à partir du premier trimestre 2025, nous aurons également une CVtèque. Cela veut dire que des personnes, demandeurs d'emploi, des jeunes et autres pourront aller déposer leurs CV sur le site. Justement, pour faire le lien avec la région, nous avons, sur le site, une page régionale, c'est-à-dire que nous pouvons aller regarder précisément les emplois pour voir par rapport à notre territoire.

M. David PROTHAIS - Animateur

Sur la question de la formation, il y avait des choses. Je passerai également la parole à la maîtrise d'ouvrages parce qu'il y a plusieurs questions qui l'interpellent, mais a été posée la difficulté de chiffrer les besoins au-delà d'EDF, mais de toutes les filières des entreprises qui répondent à des appels d'offres. J'imagine que cela, à la fois pour France Travail aussi et pour vous en termes de formation, induit à avoir une meilleure visibilité sur tous les besoins pour adapter les filières. Dans un contexte de concurrence, je le glisse, c'était la table numéro 4, est-ce que cela a un impact aussi sur vos façons de travailler dans le sens où il y a des secteurs en tension et de la concurrence entre secteurs industriels ?

M. Éric DESCHEYER - France Travail Gravelines

Je pense que c'est l'objectif au niveau du territoire. Cela a été évoqué plusieurs fois ce soir. Cela veut dire que chaque acteur peut aussi nous faire part de ses propres besoins qui ne sont pas uniquement spécifiques pour la filière nucléaire, mais pour la filière industrielle, par exemple. Si nous prenons un métier de chaudronnier ou de tuyauteur, par exemple, il n'est peut-être pas spécifique pour la filière du nucléaire. À partir de là, nous allons travailler pour la filière industrielle de notre territoire. C'est le premier point. Après, bien évidemment, c'est tout le travail que nous menons actuellement d'anticipation, c'est-à-dire que dès que nous avons des informations, d'où le fait de travailler collectivement, dès que nous avons des informations, avec le fait que nous avons créé cet écosystème qui est favorable, nous sommes en capacité de mieux répondre. Nous avons évoqué France Travail avec qui nous travaillons en étroite collaboration, mais cela me fait penser également aussi avec le Conseil régional, avec Proch'emploi. Nous organisons des circuits courts pour des jeunes demandeurs d'emploi. Je pense à Proch'orientation également qui intervient. C'est donc le côté régional. Dans le PRF, c'est pareil, le programme régional de formation. Nous sommes en train de travailler en étroite collaboration pour pouvoir également colorer des formations qui auront à permettre d'arriver sur la filière nucléaire, sans oublier aussi en termes d'anticipation. Juste pour prendre un exemple, sur le niveau supérieur, il est clair qu'une formation à créer dans le domaine du supérieur nécessite beaucoup plus de temps. Nous n'avons pas attendu puisque dans le cadre d'un projet qui s'appelle Nucléofil, et cela fait maintenant un peu plus de deux ans que nous travaillons avec l'IMT Nord Europe, nous allons avoir une nouvelle formation d'ingénieur, une nouvelle promotion qui arrivera, si tout se passe bien, puisqu'il

y a la CTI qui est passée très récemment, nous aurons cette formation qui ouvrira ses portes à Dunkerque pour la rentrée prochaine.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Je vais peut-être adresser trois questions, si vous voulez bien, à Monsieur MÉNAGER, à la maîtrise d'ouvrage. Il y a eu des questions sur dans quelle mesure les entreprises locales pourront répondre ou non aux appels d'offres. Y a-t-il des dispositifs d'accompagnement qui facilite ce travail ? Il y a eu une remarque sur la coopération avec Penly et notamment sur les chantiers qui sont visés en Angleterre. Une troisième remarque pour balayer un peu les différents sujets, l'accueil des travailleurs détachés. Si vous le voulez bien, en deux minutes, Monsieur MÉNAGER. Merci.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Il y a un point extrêmement important, c'est que pour faire travailler des salariés locaux, il va falloir aussi que ce soient des entreprises locales qui accèdent au marché. Cela va être détaillé. Sous le contrôle de Monsieur MARTIN, que je ne me trompe pas de date, mais de mémoire, c'est le 22 octobre. Il y a une session qui va expliquer ces mécanismes. En deux mots, il y a deux grands types. Vous le savez, c'est ce qui fait aussi pour nous... La relance d'un programme nucléaire, son intérêt, c'est de lancer un programme. Il y a donc des contrats qui sont lancés à l'échelle du programme et évidemment, cela va être des grandes majors nationales qui vont les avoir. Par contre, ils vont s'appuyer sur de la sous-traitance en local. Notre travail, mais nous en parlerons le 22, c'est d'aider à donner de la visibilité pour que ces entreprises locales puissent très vite s'organiser pour bénéficier de cette sous-traitance locale. C'est donc le premier point. Deuxième point, il y a quand même des marchés spécifiques et qui représentent quand même des volumes de travaux importants. Il y a des bâtiments spécifiques. Il y a des spécificités à Gravelines comme il y en aura ailleurs et ce sont aussi des marchés qui sont directement accessibles des entreprises locales. C'est une façon de flécher, mais le 22 octobre, nous aurons l'occasion d'y aller. Je vous propose, comme j'ai cité Olivier DURAND qui fait ce travail pour Penly, justement, de la passerelle, de donner des exemples de choses qui se font à Penly.

M. Olivier DURAND - EDF

Bonsoir à toutes et à tous. Il y a de multiples questions sur la partie nonagression ou nonpillage des entreprises. Je peux vous témoigner ce que l'on fait. Nous avons deux niveaux de régulation. Nous avons un niveau de régulation qui est du niveau gouvernance grand chantier dans un comité de développement économique local qui se fait avec les clusters, la CCI et c'est là que les entreprises, les clusters et les CCI, font remonter les situations problématiques. C'est donc un premier élément de régulation. Nous avons un deuxième élément de régulation, et cela a été évoqué. Nous avons une cellule emploi formation pilotée par France Travail, qui voit passer les offres et qui voit passer les candidatures. Nous voyons tout passer. Nous sommes à même de bloquer des candidatures si l'on estime qu'elles sont problématiques. Je peux vous apporter le témoignage que depuis six mois où nous avons commencé à recruter, j'ai été sollicité une fois pour un cas problématique. Ce n'est donc pas tous les jours et c'est d'abord sur les métiers du génie civil. Ce ne sera pas du tout sur les métiers de la mécanique, au départ. C'est le premier point.

Sur les gens qui veulent passer d'un site à l'autre, je peux peut-être témoigner de cela aussi. Nous vendons le programme. Lorsque nous faisons des réunions de sourcing et de recrutement, nous vendons un programme. Nous vendons Penly, Gravelines, Bugey. Nous expliquons le programme. La mobilité n'est pas la même, et vous le savez mieux que moi, en fonction des typologies d'emploi. Aller faire bouger des ingénieurs, c'est assez facile. Lorsque nous recrutons des ingénieurs, nous les recrutons sur la France entière, voire au-delà. Les ingénieurs bougeront par nature, et j'en suis à peu près persuadé, d'un site à l'autre. C'est plus problématique sur les niveaux d'emploi lorsque l'on descend sur les opérateurs. La maîtrise peut bouger encore, mais les opérateurs, c'est plus compliqué. Je crois plus au fait qu'ils seront emmenés par les entreprises et cela va dépendre de qui a les contrats et où. Ça, je ne peux pas vous répondre pour le moment, mais nous vendons un programme. Nous vendons cette possibilité de dizaines d'années de travail dans la filière.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Sur les travailleurs détachés, peut-être un mot très court, Monsieur MÉNAGER, si vous le voulez bien. Je voudrais repasser la parole à la salle après.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Sur les travailleurs détachés, je dirais que ce sera tout au bout du bout si jamais il faut parce que cela va être la théorie des cercles. Nous maximisons le local. Si, à un moment donné, le local ne suffit plus, on élargira une sphère plus nationale. Au bout du bout, si cela ne suffit pas ou sur des compétences très pointues, nous irons. Je vous l'ai dit, clause sociale, encadrement de cette sous-traitance, charte prestataire, devoir de vigilance qui s'impose au maître d'ouvrage avec des règles très strictes. Nous

sommes donc organisés pour contrôler tout cela et le faire. De toute façon, nous sommes soumis à la loi du devoir de vigilance et nous le ferons.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci, Monsieur MÉNAGER. Je voudrais proposer à la salle, peut-être à trois tables de témoigner également de réagir un peu librement, soit pour poser une autre question, soit pour relayer des propos à table si vous le souhaitez. Nous arrivons vers la fin de ce temps. Vous avez vu qu'il est bien moins 5. Monsieur, je vous invite à vous présenter et à préciser le sujet de votre table.

Question de la salle

TANCREZ Nicolas, je suis le trésorier de la CFDT des Hauts-de-France. Ce ne sera pas au nom de la table, mais en réaction à ce qui a été livré ici par les personnes expertes, vous avez évoqué le cas d'un outil paritaire, Transitions Pro. Là, pour le coup, je fais appel et lance un message aux représentants des pouvoirs publics. Transitions Pro, c'est un outil paritaire qui est dirigé par les organisations patronales et les organisations syndicales. Le budget de Transition Pro était jusqu'en 2022 de 80 millions d'euros. Aujourd'hui, en 2024, c'est 35 millions. Si nous voulons modestement bien accompagner les travailleurs qui souhaitent rentrer dans ces dispositifs, il faut donner davantage de moyens à un outil paritaire qui fonctionne très bien.

M. David PROTHAIS - Animateur

Appel à soutenir cet outil et cette initiative. Y a-t-il une autre remarque encore, librement ? Il y a Monsieur au fond et Dominique après. Monsieur.

Question de la salle

Nous étions sur la table concurrence et entreprise industrielle sur le territoire. Il y a quelque chose que nous n'avons pas dit. Nous pensons qu'elle sera naturelle et inéluctable. Nous sommes partis de l'état des lieux du local territoire, DunkerqueCalais. Il y a quand même 27 % de BEPCAP et des sans diplômés avec BEP représente 64 %. Nous avons 18 % de tech, 8 % de BAC + 2, 6 % de BAC + 2 et + 4, et 4 % de BAC + 5. Nous nous sommes dit « Comment le projet EPR2 s'organise en fonction de ces chiffres pour s'articuler face à ces niveaux de diplôme ou s'articuler pour monter en compétence ces populations ? Nous pensons qu'il y aura une opportunité potentielle, c'est la succession des chantiers Verkor qui permettra aussi à l'EPR2 de bénéficier de personnels formés puisque les travaux auront avancé et nous arrivons après. Par contre, nous disons aussi qu'il faut diversifier le niveau de formation avec un socle d'exécution qui deviendront les ingénieurs de demain. Un socle d'exécution solide est un parefeu pour nous à une concurrence naturelle et inéluctable. En gros, les questions que nous nous posons est « Travailler l'investissement sur ces 64 % ? ». Le socle d'exécution fait que nous nous posons la question des écoles de métier, des actions de la collectivité sur ce champ, que Monsieur a aussi évoqué.

M. David PROTHAIS - Animateur

Oui, cela rejoint des choses. Merci de votre témoignage et de vos contributions. Il y avait une autre main levée. Dominique LANCRENON, membre de l'équipe du débat.

Mme Dominique LANCRENON - CPDP

Nous, ici, nous avons beaucoup parlé de l'enjeu de féminiser les métiers et nous avons souligné que dans les présentations aujourd'hui, déjà, nous parlons de soudeur et pas de soudeuse. Il y a un vrai problème culturel. 50 % de la population n'acceptent pas au métier par méconnaissance, tout simplement, et cela se joue dès le niveau du collège. Les choix d'orientation qui sont faits dès ce moment-là ferment les filières scientifiques et techniques aux femmes en particulier. Nous avons aussi souligné que, pour améliorer cette ouverture aux femmes, il fallait développer le coaching, l'accompagnement pour montrer le potentiel des métiers pour les femmes, former les élus également, qu'ils n'aillent pas voir seulement des avocats et des infirmières, mais aussi les soudeuses, les charpentières et les maçonnes. Nous avons également parlé des migrants qui sont présents sur le territoire et à qui l'on pourrait proposer des emplois et de la formation. En particulier, nous avons deux directeurs, enfin trois directeurs de centre de formation qui voient, par exemple, au niveau de Béthune, leurs effectifs diminués, d'autres, au contraire, sur le BTP, qui augmente et Monsieur, dans les métiers de l'hygiène et de la propreté, où il y a 80 % de femmes, soit l'inverse des autres, curieusement, qui est aussi en croissance et avec beaucoup de demandes au niveau du service.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Monsieur avait levé la main.

Question de la salle

Merci. JeanBaptiste DUTHOIT, fédération des acteurs et de la solidarité. Moi, je voudrais revenir sur les propos par rapport à Madame. Nous sommes entièrement d'accord sur cette logique de travail. Je voulais savoir quels étaient les moyens qui seront mis et éventuellement affectés pour ramener des dames à aller sur ces métierslà. En tout cas, nous, nous sommes sur les logiques d'insertion professionnelle et les gardes d'enfants, c'est souvent un gros problème. Quels moyens vont être mis en œuvre ? Nous avons un autre sujet sur la mobilité. Nous en avons parlé. La mobilité, il y a le bus. Je suis Dunkerquois. En tout cas, de Dunkerque, il y a le bus gratuit, mais ensuite, il n'y a plus de parking. À venir sur les entreprises qui vont s'implanter. Le parking de la centrale, je pense que l'on peut dire qu'il est bien occupé. Comment vont se déplacer les gens de l'arrêt de bus qui va être à proximité jusqu'à la centrale qui est quand même excentrée ?

Un autre sujet sur lequel nous avons échangé également. Vous avez parlé des lieux où nous regroupons tous les acteurs de l'emploi. J'aimerais aussi faire un zoom sur le handicap et les structures qui accompagnent des personnes en situation de handicap. Nous n'en avons pas parlé forcément ce soir, et puis des structures d'installations par activité économique qui emploient des gens au quotidien et qui peuvent être aussi sources et acteurs, partie prenante des futurs recrutements, soit en recrutement direct soit par des clauses emploi. Dernière question. Quel va être le volume des clauses emploi prévues en direct ou sur la sous-traitance ?

M. David PROTHAIS - Animateur

Cela fait beaucoup de questions. Je ne suis pas sûr que nous allons pouvoir toutes les relayer. L'occasion de vous dire que tout ce que vous êtes en train de dire et tout ce que vous avez écrit sera dans un compte rendu. S'il y a des interpellations ou s'il y a des questions qui méritent une réponse de la maîtrise ouvrage ou d'autres acteurs, l'équipe du débat se chargera, avec nous à leur côté, de les relayer. C'est un temps fort sur l'emploi, mais le débat continue à l'issue de cette réunion. Peut-être quelques mots de réaction sur certains points, si vous le voulez bien tous les deux, sur la question de l'emploi. Il y a eu pas mal de points soulevés.

M. Éric DESCHEYER - France Travail Gravelines

Je vais réagir sur la féminisation. Nous avons beaucoup d'actions sur le territoire qui sont mises en œuvre justement pour attirer les femmes et notamment dans le secteur de l'industrie. Encore ce matin, sur l'agence France Travail de Grande-Synthe, nous avons eu une opération où 36 femmes étaient présentes, ont eu des témoignages d'entreprises qui ont embauché des femmes sur des métiers dits « masculins » et des témoignages de ces femmes qui ont été embauchées et qui s'épanouissent. Nous savons que nous allons attirer les personnes féminines. Vous avez parlé de coaching, mais aussi parce qu'il y a des expériences réussies et qu'elles le voient. C'est ce que nous mettons en place. Il y a plein d'événements. Hier encore, je discutais avec le Monsieur de l'Académie. Via le Greta, il y a eu des opérations qui ont été organisées pendant toute une semaine, « Cap vers l'industrie au féminin. Cela a très bien fonctionné, notamment sur le Dunkerquois. L'opération qui a eu lieu jeudi passé au Kursaal a amené pas mal de monde. Par contre, nous en échangeons sur d'autres territoires et c'est un peu plus difficile. Je pense que sur le bassin de Dunkerque et sans doute aussi sur le bassin de Calais, nous avons une culture industrielle qui fait que les femmes sont sans doute un peu plus sensibilisées qu'ailleurs. Maintenant, il faut qu'elles passent la barrière. Je dirais juste qu'il faut aussi qu'elles aillent vers cela. Il y a plein d'actions qui sont mises en œuvre. Maintenant, il faut aussi qu'elles y aillent et qu'elles y participent.

Pour illustrer, nous mettons des actions en œuvre où il n'y a que des femmes qui participent, justement pour libérer la parole des femmes, libérer leurs contraintes. Je sais aussi, et c'est JeanBaptiste qui en parlait sur les problématiques notamment de garde d'enfants, qu'il y a des travaux qui sont effectués actuellement et notamment sous l'égide de la communauté urbaine de Dunkerque justement pour essayer de fédérer et de résoudre ces problématiques, notamment toutes ces problématiques de garde d'enfants où nous essayons de mettre tous les acteurs du territoire autour d'une même table pour y répondre. Ce n'est pas le tout d'attirer des femmes dans les métiers de l'industrie. Si une femme seule avec des enfants souhaite travailler dans l'industrie, mais qu'elle est postée et qu'elle doit commencer à 5 heures du matin, elle a beau être motivée, si elle n'a pas un moyen de garde pour ses enfants, c'est foutu d'avance. Nous savons donc qu'il y a aussi toutes ces problématiques à travailler. Il y a une dynamique qui est mise autour de cela. Je ne dis pas que cela va tout régler, mais en tout cas, il y a une dynamique qui est enclenchée et où nous essayons de résoudre au maximum cette difficulté. Nous sommes bien conscients que sur 50 % de la demande d'emploi, ce sont des femmes et nous ne pouvons pas nous fermer la moitié de la population de demandeurs d'emploi si nous voulons répondre aux enjeux de la construction de l'EPR2, et je vais un peu plus loin que ça, aux enjeux de Dunkerque 2030 tout court avec toutes les implantations qui arrivent sur ce territoire.

M. David PROTHAIS - Animateur

Merci. Monsieur QUATTENENS, pas de complément sur ces questions là ? Vous l'avez évoqué tout à l'heure. Cela fait partie des sujets ici au niveau de la formation. Je vais peut-être rajouter une question parce que nous approchons de 20h10 et je voudrais vous libérer. Il y a une question sur les clauses emploi dans la sous-traitance. Monsieur MÉNAGER, si vous voulez bien, notamment.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Pour faire très court, je l'ai dit très rapidement en introduction, c'est au moins 5 % sur le contrat. C'est donc un minimum et à chaque fois, il faudra faire plus. Il y avait plein d'autres choses. Il y a des témoignages de Penly. La question des migrants interpelle évidemment ici. Il y a eu des tentatives et des actions, mais qui montre que le sujet est complexe. Je n'ai plus toutes vos questions, mais nous y répondrons volontiers. Peut-être pas ce soir. Je vois qu'il est tard.

M. David PROTHAIS - Animateur

Je sais qu'il y en a aussi beaucoup d'autres à table dont nous n'avons pas encore conscience puisque comme je vous le disais, je sais que je me répète, mais je suis passé entre les tables et j'ai vu la richesse des échanges à chaque table. Vous avez pris soin de noter énormément de choses. Cette matière là, nous allons la traiter, nous allons la publier et nous allons inviter la maîtrise d'ouvrage à y répondre. Je vais passer la parole à Nathalie DURAND pour un mot de clôture, mais je voulais vraiment vous remercier, à ma connaissance, de la qualité des échanges que vous avez eue à chacune des tables. Vous avez pu croiser les regards et soulever. J'ai vu des avis, des propositions et des questions. Tout cela alimente le débat public. Surtout, ne partez pas avec les supports. Ce serait le scénario catastrophe pour nous. On veut bien que vous les laissiez visibles à table avec toutes les notes que vous avez prises. Je vais aussi confisquer le carnet de Monsieur au fond parce qu'il prenait plein de notes au début sur son carnet. Je vais le garder parce qu'il me paraît précieux. Non, c'est une blague, mais laissez bien visibles les supports parce que nous allons les retranscrire. Un mot de clôture, de conclusion, Nathalie, après cet échange ?

Mme Nathalie DURAND - CPDP

Un mot vraiment pour clôturer. Tout d'abord, un immense merci pour votre participation et la richesse de ces échanges. Je ne vais pas y revenir. Sur les quatre sujets, il y a beaucoup de matière, surtout comme cela vient d'être dit. Même vos notes que vous avez prises sur des feuilles libres, laissez-les sur le document. Nous pourrions vraiment les exploiter. Soyez vraiment remerciés. Je voudrais ensuite tous vous réinviter à la suite de ces échanges. Vous avez tous plein d'idées et c'est le moment de faire des cahiers d'acteurs, de faire des contributions que vous pouvez rédiger et mettre sur le site internet. Un cahier d'acteurs, c'est un quatre pages. Vous avez le mode d'emploi. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous voulez que l'on vous accompagne, mais vraiment, nous comptons sur vous.

Quelques dates clés pour terminer. Le 22 octobre, vous aurez la réunion sur l'économie locale, le 25 octobre, un débat mobile à Gravelines, et également à Gravelines, nous vous attendons également le 5 novembre pour la réunion « Coûts et délais ». Sachez également que vous aurez un débat en ligne dès le 15 octobre. N'hésitez pas à regarder. Également, vous avez la chance, si vous le souhaitez, de pouvoir visiter le site. Il y a des visites qui sont organisées sur le CNPE de Gravelines. Là aussi, vous verrez les dates. Il suffit de vous inscrire et vous pourrez y participer. Le site internet est une mine d'or pour vous informer également. N'hésitez pas à tout consulter et à bien regarder l'ensemble des réunions. Surtout, poser vos questions, faites des contributions sur la plateforme participative. Un immense merci à tous et à toutes pour votre participation et une bonne fin de journée. Au revoir.